

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 7 novembre 1903

No 12

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 177. — Les Quarante-Heures de la semaine, 177. — Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape Pie X (*suite*), 178. — Le Secrétaire d'Etat de S. S. Pie X, 184. — Chronique diocésaine, 185. — Deux articles de l'«Osservatore Romano», 185. — «Faut-il désespérer de la France?» 186. — Questions de rubrique, 191. — Bibliographie, 192.

— • • • —
Calendrier
 — ○ —

8	DIM.	b	XXIII apr. Pent. et 3 Nov. Octave de la Toussaint. <i>Kyr.</i> des dbles. I Vêp. du suiv., mém. du préc., du dim. et de S. Théodore, martyr.
9	Lundi	b	Dédicace de la Basilique du Sauveur, <i>dbl. maj.</i>
10	Mardi	b	S. André Avellin, confesseur.
11	Mercr.	b	S. Martin de Tours, évêque et confesseur.
12	Jeudi	†r	S. Martin I, pape et martyr.
13	Vend.	†b	S. Didace, confesseur.
14	Samd.	r	S. Josaphat, évêque et martyr.

— • • • —
Les Quarante-Heures de la semaine
 — ○ —

8 novembre, Jacques-Cartier de Québec. — 10, Sainte-Catherine. — 12, Saint-Jacques de Parisville. — 14, Asile Saint-Michel.

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE

(Suite et fin)

—○—
APPEL AUX ÉVÊQUES

Tels sont les principes que, pour obéir à la divine volonté, Nous Nous proposons d'appliquer durant tout le cours de Notre Pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme. Votre rôle à vous, Vénérables Frères, sera de Nous seconder par votre sainteté, votre science, votre expérience, et surtout par votre zèle pour la gloire de Dieu, *ne visant à rien autre qu'à former en tous Jésus-Christ.*

FORMATION DU CLERGÉ

Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé ? Il semble superflu de les indiquer, tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. — Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui, par le devoir de leur vocation, sont destinés à le former dans les autres. Nous voulons parler des prêtres, Vénérables Frères. Car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce doivent savoir qu'ils ont, parmi les peuples avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue, quand il prononçait ces tendres paroles : *Mes petits enfants que j'engendre de nouveau, jusqu'à ce que le Christ se forme en vous* (23). Or comment pourront-ils accomplir un tel devoir, s'ils ne sont d'abord eux-mêmes revêtus du Christ et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'Apôtre : *Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi* (24). *Pour moi, le Christ est ma vie* (25). Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à l'état d'homme parfait; à la mesure de l'âge de la plénitude du Christ (26), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela *un autre Christ*; non seulement parce qu'il participe aux pouvoirs de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et par là reproduire en soi son image.

S'il en est ainsi, Vénérables Frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté !

(23) Gal., iv, 19.

(24) Ib. ii, 20.

(25) Philipp., i, 21.

(26) Ephés., iv, 3.

Il n'est affaire qui ne doive céder le pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos Séminaires, pour y introduire un tel ordre, et lui assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du séminaire les délices de votre cœur, et ne négligez rien de tout ce que le Concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution. — Quand le temps sera venu de promouvoir les jeunes candidats aux saints Ordres, ah ! n'oubliez pas ce qu'écrivait saint Paul à Timothée : *N'impose précipitamment les mains à personne* (27) ; vous persuadant bien que, le plus souvent, tels seront ceux que vous admettrez au sacerdoce, et tels seront aussi dans la suite les fidèles confiés à leur sollicitude. Ne regardez donc aucun intérêt particulier, de quelque nature qu'il soit ; mais ayez uniquement en vue Dieu, l'Eglise, le bonheur éternel des âmes, afin d'éviter, comme nous en avertit l'Apôtre, *de participer aux péchés d'autrui* (28). — D'ailleurs, que les nouveaux prêtres, qui sortent du séminaire, n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons du plus profond de Notre âme, pressez-les souvent sur votre cœur, qui doit brûler d'un feu céleste, réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu'à Dieu et à la conquête des âmes. Quant à Nous, Vénérables Frères, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ ; science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semirationalisme et contre laquelle l'Apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir, lorsqu'il lui écrivait : *Garde le dépôt, évitant les nouveautés profanes dans le langage, aussi bien que les objections d'une science fausse, dont les partisans avec toutes leurs promesses ont défailli dans la foi* (29). Ce n'est pas à dire que Nous ne jugions dignes d'éloges, ces jeunes prêtres qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science, et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi. Nous ne

(27) I Tim., v, 22.

(28) Ibid.

(29) I Tim., vi, 20 et seq.

pouvons néanmoins le dissimuler, et Nous le déclarons même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin.

NÉCESSITÉ DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

C'est pour Notre cœur une grande tristesse et une continuelle douleur (30) de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie : *Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre* (31). Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé qui, cédant à des goûts personnels, dépendent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle; tandis que moins nombreux peut-être sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du Prophète : *L'esprit du Seigneur m'a donné l'onction; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance, et la lumière aux aveugles* (32). Et pourtant, il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guides la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux. Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Evangile bien plus par ignorance que par malice et dont on pourrait dire : *Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent!* (33). Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là mêmes qui possèdent, par ailleurs, une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi; car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent: c'est bien plutôt l'ignorance; tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est pour cela que le Christ a donné aux Apôtres ce précepte : *Allez et enseignez toutes les nations* (34).

(30) Rom., ix, 2.

(31) Thren., iv, 4.

(32) Luc, iv, 18-19.

(33) Jud., ii, 10.

(34) Math., xxii, 19.

L'ESPRIT DE MANSUÉTUDE

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère, et serve à former en tous le *Christ*, rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô Vénérables Frères ; car *le Seigneur n'est pas dans la commotion* (35). — En vain espérerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'Apôtre, exhortant Timothée, lui disait : *Accuse, supplie, reprends*, mais il ajoutait, *en toute patience* (36). — Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : *Venez à moi vous tous qui souffrez et qui gémissiez sous le fardeau et je vous soulagerai* (37). Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! Son divin Cœur nous est admirablement dépeint par Isaïe dans ces termes : *Je poserai sur lui mon esprit ; il ne contestera point et n'élèvera point la voix ; jamais il n'achèvera le roseau demi-brisé et n'éteindra la mèche encore fumante* (38). Cette charité patiente et bénigne (39) devra aller au devant de ceux-là mêmes qui sont nos adversaires et nos persécuteurs. *Ils nous maudissent*, ainsi le proclamait saint Paul, *et nous bénissons, ils nous persécutent et nous supportons, ils nous blasphèment et nous prions* (40). Peut-être après tout se montrent-ils pires qu'ils ne sont. Le contact avec les autres, les préjugés, l'influence des doctrines et des exemples, enfin le respect humain, conseiller funeste, les ont engagés dans le parti de l'impiété ; mais au fond leur volonté n'est pas aussi dépravée qu'ils se plaisent à le faire croire. Pourquoi n'espérerions-nous pas que la flamme de la charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner, avec la lumière, la paix de Dieu ? Plus d'une fois le fruit de notre travail se fera peut-être attendre ; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses, non pas aux résultats, mais à la bonne volonté.

(35) III Rois, xix, 11.

(36) II Tim., iv, 2.

(37) Matth., xi, 28.

(38) Is., xlii, 1 et seq.

(39) I Cor., xiii, 4.

(40) I Cor., iv, 12 et seq.

LE DEVOIR DES ASSOCIATIONS ENTRE CATHOLIQUES

Cependant, Vénérables Frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain (41). Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes : non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des Evêques ; car le droit de commander, d'enseigner, de diriger, n'appartient dans l'Eglise à personne autre qu'à vous, *établis par l'Esprit Saint pour régir l'Eglise de Dieu* (42). — S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui depuis longtemps a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos prédécesseurs. Nous non plus Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les campagnes. Mais en même temps, Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de dissertar avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action. L'action, voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre donnés par tant de soldats du Christ auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions ; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour, gage de vraie et solide félicité.

HEUREUX EFFETS SOCIAUX DE L'OBSERVATION DE LA LOI DIVINE

Certes, le jour où dans chaque cité, dans chaque bourgade,

(41) Eccli., xvii, 12.

(42) Act., xx, 28.

La loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, Vénérables Frères, pour que nous contemplions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croie pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels ; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. Car, ces résultats une fois obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée ; les citoyens obéiront, non plus à l'arbitraire, mais aux lois ; tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent et dont *le pouvoir ne vient que de Dieu* (43).

LES REVENDICATIONS DE L'ÉGLISE

Il y a plus. Dès lors il sera manifeste à tous que l'Église, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine et entière liberté, et n'être soumise à aucune domination humaine ; et que Nous mêmes, en revendiquant cette liberté, non seulement nous sauvegardons les droits sacrés de la religion, mais nous pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples : *la piété est utile à tout* (44), et là où elle règne, *le peuple est vraiment assis dans la plénitude de la paix* (45).

LES PRIÈRES DU ROSAIRE

Que Dieu, *riche en miséricorde* (46), hâte dans sa bonté cette rénovation du genre humain en Jésus-Christ : puisque ce n'est l'œuvre ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais du Dieu des miséricordes (47). Et nous tous, Vénérables Frères, demandons-lui cette grâce *en esprit d'humilité* (48), par une prière instante et continuelle, appuyée sur les mérites de Jésus-Christ. Recourons aussi à l'intercession très puissante de la divine Mère. Et pour l'obtenir plus largement, prenant occasion de ce jour où Nous vous adressons ces Lettres, et qui a été institué pour solenniser le Saint Rosaire, Nous confirmons toutes

(43) Rom., XIII, 1.

(44) I Tim., IV, 8.

(45) Is., XXXII, 18.

(46) Ephès., II, 4.

(47) Rom., IX, 16.

(48) Dan., III, 39.

les ordonnances par lesquelles Notre prédécesseur a consacré le mois d'octobre à l'auguste Vierge et prescrit dans toutes les églises la récitation publique du rosaire. Nous vous exhortons en outre à prendre aussi pour intercesseurs le très pur Epoux de Marie, patron de l'Eglise catholique, et les Princes des Apôtres saint Pierre et saint Paul.

BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Pour que toutes ces choses se réalisent selon Nos désirs et que tous vos travaux soient couronnés de succès, Nous implorons sur vous, en grande abondance, les dons de la grâce divine. Et, comme témoignage de la tendre charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les fidèles confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons en Dieu, de grand cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre Pontificat la première.

PIE X PAPE.

Le Secrétaire d'Etat de S. S. Pie X

Le dimanche 18 octobre, après l'expédition des affaires courantes, à la sortie de son audience quotidienne, Mgr Merry del Val fut retenu un instant par le Souverain Pontife.

— Voici, lui dit le Pape, une lettre qui vous concerne.

Mgr Merry del Val prit la lettre et se retira dans ses appartements où il apprit en la lisant sa nomination au Secrétariat d'Etat et son élévation à la pourpre cardinalice.

« Cette lettre fort élogieuse du Pape Pie X (ajoute la *Croix* à qui nous empruntons ces détails) félicite le nouveau cardinal de l'habileté et du tact avec lesquels il s'est acquitté, jusqu'à ce jour, de sa mission.

« Le Saint-Père manifeste l'assurance que sa nomination définitive au poste éminent qu'il occupe sera accueillie avec satisfaction par tout le Sacré-Collège.

« Il est vrai que cet acte nouveau du Souverain Pontife ne peut que causer une vraie joie à tous les catholiques : pour nous, personnellement, nous éprouvons un véritable bonheur en voyant élever à l'une des premières charges de l'Eglise un

prélat dont les remarquables qualités de l'esprit et du cœur avaient déjà fixé les regards de Léon XIII et la confiance du Sacré-Collège tout entier. »

Chronique diocésaine

— Le jeudi 29 octobre, S. G. Monseigneur l'Archevêque a fait la bénédiction de trois cloches à l'église de Saint-Agapit. La fête organisée à cette occasion a été très réussie.

— Les RR. PP. Adam et Tamisier, S. J., ont prêché à la Basilique, le premier le jour de la Toussaint, et le second le jour des Morts. Ces prédicateurs, en résidence à Québec depuis quelque temps, et qui montaient dans cette chaire pour la première fois, ont été extrêmement goûtés par l'auditoire.

— Mercredi matin, très belle fête à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, où Monseigneur l'Archevêque a fait la bénédiction de la chapelle, de l'orgue, et de l'aile nouvelle de l'institution. M. l'abbé Roy, curé de Jacques Cartier, a fait le sermou de circonstance.

— Mercredi soir et jeudi matin ont eu lieu, à l'église de Saint-Sauveur, les cérémonies funèbres que nous annoncions il y a huit jours. Nous allons trop tôt sous presse pour pouvoir en rien dire.

— Jeudi, S. G. Monseigneur l'Archevêque a béni trois cloches pour l'église de Saint-Philippe de Néri, dont l'intérieur vient d'être restauré avec beaucoup de perfection.

Deux articles de l'« Osservatore Romano »

LE VOYAGE DE M. LOUBET

L'*Osservatore Romano* a publié lundi soir une note à propos de la prétendue action exercée par une fraction de l'épiscopat français auprès de Pie X, afin d'amener le Souverain Pontife à recevoir M. Loubet. L'organe du Vatican dit que le Pape ne peut recevoir aucun chef d'Etat catholique (1), mais qu'il ne faut

(1) Il faut sans doute ajouter : « qui serait l'hôte, à Rome, de l'usurpateur roi d'Italie. » SEM. REL. DE QUÉBEC.

pas voir dans cette attitude la moindre hostilité de la part du Saint-Siège. Il s'agit d'une règle générale de politique internationale à laquelle jusqu'ici aucun souverain ou chef d'Etat catholique n'a fait difficulté de se conformer. Il ajoute que la nouvelle de la démarche est apocryphe.

LES APPRÉCIATIONS SUR L'ENCYCLIQUE

Le même journal répond en ces termes aux journaux anti-catholiques qui ont voulu ne voir dans l'Encyclique du Saint-Père qu'une parole religieuse exclusive de la politique :

Tout Pape est et doit être en même temps religieux et politique : religieux, puisqu'il est le maître infailible, le chef suprême, le gardien et le vengeur jaloux de la religion ; politique puisque l'Eglise étant une société parfaite et universelle destinée aux hommes, et vivant parmi les hommes, il doit nécessairement se maintenir en rapport direct avec les princes et les gouvernements de qui dépendent la tranquillité, la paix et l'indépendance des fidèles répandus par toute la terre, dans la libre profession de leurs croyances et la libre pratique de leurs devoirs.

(*La Croix*, 14 oct. 1903.)

« Faut-il désespérer de la France ? »

(*Suite et fin.*)

Voici maintenant la pensée de *Léon XIII*. Dans la lettre *Nobilissima Gallorum gens*, il s'exprime ainsi : « Souvent, dès les temps les plus reculés, vos ancêtres ont paru comme les *aides de la divine Providence elle-même*. Mais ils ont surtout signalé leur vertu en défendant par toute la terre le nom catholique, en propageant la foi chrétienne parmi les nations barbares, en délivrant et protégeant les Saints Lieux de la Palestine, au point de rendre à bon droit proverbial ce mot des vieux temps : *Gesta Dei per Francos*.

Mais, dira-t-on, cette mission de la France n'est-elle pas terminée ? N'était-elle pas temporaire ? Dieu ne peut-il défendre lui-même son Eglise ? Certes oui, Dieu peut se passer d'un intermédiaire, et en nous confiant la défense du droit dans le passé, c'était bien plus un honneur qu'il nous faisait qu'un service qu'il nous demandait. C'est donc entendu, nul peuple en particulier n'est nécessaire à la défense de la religion.

Mais remarquons qu'on aurait déjà pu tenir autrefois ce même langage. Alors comme aujourd'hui, Dieu n'avait besoin de personne, et cependant il daignait se servir de Charles-Martel, de Charlemagne, des Croisés et de saint Louis. C'est qu'il a coutume d'agir par les causes secondes et de gouverner ce bas monde en se servant de ces causes, avec force et suavité, comme s'il en avait besoin. Nous ne voyons pas pourquoi il aurait changé. Est-ce que la justice et la liberté de la religion sont moins attaquées que jadis ? Est-ce que l'Église a jamais eu plus besoin d'un protecteur ?

Mais ce protecteur est-il nécessairement la France ? Certes nous sommes loin d'avoir droit à ce glorieux titre, et le gouvernement que nous subissons mérite bien plutôt, comme l'affirme Léon XIII, le titre de persécuteur. Mais un gouvernement passe et la nation peut se ressaisir. Je montrerai bientôt que la France possède encore assez d'énergie chrétienne pour cela. Mais ce qui nous porte à croire que Dieu ne lui a pas retiré la mission qu'il lui avait confiée, c'est que nous ne voyons pas à quel peuple il pourrait en offrir la succession.

La Belgique est un admirable pays qui donne aujourd'hui un superbe exemple au monde catholique, mais elle n'est pas une grande puissance et ne saurait imposer sa volonté par les armes.

L'Espagne est toujours belle de sa foi et de sa piété ; mais, affaiblie comme elle l'est, elle ne peut offrir aux autres une force qui ne lui suffit pas pour se défendre elle-même.

L'Italie n'a qu'une unité factice et sacrilège, grâce à laquelle elle fait la guerre à l'Église, loin de songer à la protéger.

Quant aux grandes nations, comme l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, elles sont hérétiques ou schismatiques, et tant qu'elles seront séparées de l'Église, elles ne peuvent aspirer à la défendre. Nous appelons de tous nos vœux leur conversion et, pour l'Angleterre en particulier, nous avons des raisons d'espérer que le mouvement de retour de ses enfants vers Rome ne fera que s'accroître. Mais de là au rôle de protectrice de la foi catholique, il y a une distance que l'on ne peut raisonnablement espérer la voir franchir avant bien longtemps. Et puis, faut-il le dire, malgré les grandes et belles qualités des races intelligentes, actives, endurantes qui nous entourent,

elles ne semblent pas avoir ce je ne sais quoi que réclame une mission comme celle dont il s'agit.

Où est-elle la race éprise d'idéal et chevaleresque, qui met le droit au-dessus de l'intérêt, qui se laisse naïvement conduire par son cœur et par son amour de la justice, qui s'élançe sans calculer, follement parfois, généreusement toujours, partout où il y a une vilénie à empêcher ou à punir, une idée juste et noble à promouvoir ? Le monde a connu jadis une nation qui répondait à ce signalement. En a-t-il vu surgir une seconde ? Pas encore. L'héritière de la France ne grandit pas autour de nous. Elle n'est pas née. Il faut donc en conclure que notre pays semble avoir encore une longue et glorieuse étape à parcourir avant de succomber, à moins qu'il ne soit épuisé et ne renonce lui-même à marcher au chemin d'honneur où il s'est illustré si longtemps. Cette dernière hypothèse est-elle vraie ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

5^e MOTIF D'ESPÉRER : LA FOI ACTUELLE DE LA FRANCE

Il paraîtra sans doute à plusieurs paradoxal de chercher un motif d'espérer dans l'état religieux actuel de notre pays. Pour beaucoup d'esprits, il est reçu que la foi décline parmi nous et que nous allons au gouffre d'un athéisme universel. Les étrangers en sont généralement persuadés, et j'en ai entendu plus d'une fois soutenir cette opinion avec une vivacité douloureuse pour mon patriotisme.

Je comprends d'ailleurs très bien ce jugement de leur part. Ils ne peuvent juger que d'après les apparences qui les frappent et les échos qui parviennent jusqu'à eux. Or, n'est-ce pas un bruit de persécution qu'ils entendent, des récits d'attentats chaque jour plus odieux, des protestations de plus en plus indignées, des gémissements de plus en plus douloureux des victimes ?

Ajoutez à cela que nous sommes une race bruyante qui a le scandale éclatant et l'athéisme bavard. Nos sectaires sont des emballés et des endiablés qui ne gardent aucune mesure. Nous sommes les premiers à nous accuser et à grossir nos fautes : nous excellons à en montrer l'ignominie. Les autres peuples ont la pudeur et le bon sens de cacher leurs vilénies : nous étalons les nôtres devant le monde entier avec une complaisance bizarre.

Les journaux qui grossissent ainsi nos torts et nos crimes sont loin de donner un pareil retentissement aux manifestations de la foi chrétienne parmi nous. Et voilà pourquoi cette foi paraît morte ou du moins mourante à beaucoup, alors que, au contraire, elle ne fait que croître depuis plus de cinquante ans.

La vérité est qu'il y a deux Frances : l'une maçonnique et impie qui fait beaucoup de mal et beaucoup de bruit ; l'autre profondément chrétienne qui fait beaucoup de bien en silence. Il y a deux courants parallèles et contraires qui emportent nos concitoyens l'un vers une foi et une piété ardentes, l'autre vers la haine sectaire et l'irréligion. C'est sans doute l'état vers lequel tendent toutes les nations : les hérésies qui sont des demi-vérités et les faux libéralismes semblent condamnés à périr pour faire place à la vérité intégrale et à l'erreur radicale. Chez nous les camps sont déjà parfaitement tranchés. Mais ce que l'on connaît surtout, c'est la France maçonnique.

La France catholique existe cependant et possède une sève morale et surnaturelle qui est loin d'être épuisée. C'est la persuasion de ceux qui ont le mieux étudié le mouvement catholique au XIX^e siècle, premièrement que la vie religieuse a toujours été *crescendo* en France depuis le milieu environ du XIX^e siècle et surtout depuis la guerre de 1870, et, secondement, que, à aucune époque de notre histoire, la foi et la piété n'ont été plus florissantes parmi les bons dans notre pays.

La dévotion à l'Eucharistie est de plus en plus en honneur : alors qu'au temps de Montalembert, c'était une curiosité de voir un homme agenouillé à la sainte Table pour ses pâques, on ne peut plus compter aujourd'hui ceux qui s'en approchent chaque mois ou chaque semaine. Les dévotions au Sacré-Cœur et à la sainte Vierge ont grandi dans la même proportion. On ne saura jamais les sommes énormes que les catholiques ont données pour les bonnes œuvres, pour le Denier de Saint-Pierre, les écoles libres, les hôpitaux, la Propagation de la foi et la Sainte-Enfance. Jamais non plus nous n'avions envoyé autant de missionnaires porter l'Évangile aux infidèles : jamais nous n'avions eu autant de religieux et de religieuses se dévouant au soulagement de toutes les misères.

Comment se fait-il que cette France si ardemment chrétienne ne l'emporte pas sur l'autre, c'est une question d'une

psychologie délicate et irritante que je ne veux pas aborder ici. Je constate seulement que si la bataille actuelle est perdue, la guerre n'est pas terminée : que si les soldats de Dieu sont momentanément battus, ils sont loin d'être découragés, et qu'ils s'organisent comme ils ne l'avaient jamais fait jusqu'ici.

Je ne veux tirer de cet état des esprits aucun pronostic pour un avenir prochain, parce que, comme je l'ai dit en commençant, il me semble puéril de fixer même approximativement une époque aux desseins de Dieu : mais j'en conclus seulement que le peuple qui fut longtemps le soldat du Christ n'est pas mort, et qu'il est capable de reprendre un jour l'épée chrétienne de ses pères, qu'il ne veut pas renoncer à sa mission chevaleresque, mais brûle du désir de renouer la chaîne de ses glorieuses traditions.

Voilà pourquoi Léon XIII est persuadé que la France se relèvera. Il disait le 2 mai 1879 aux pèlerins français : « C'est avec une indicible consolation que Nous voyons la vigueur avec laquelle la vie réellement catholique se maintient et se développe en France, malgré les nombreux obstacles et les fréquentes contradictions qu'elle doit vaincre, car elle sait les affronter avec fermeté au nom de son Dieu, le Dieu des causes bienfaisantes et des saintes victoires... Nous éprouvons une grande joie à vous le dire sans réticence, car Nous fondons sur ces mérites et ces vertus *Nos plus belles espérances pour l'avenir de votre nation*. Souvent Nous disons en Nous-même : Non, *le bon Dieu n'abandonnera pas un peuple qui ne se lasse pas de donner au monde de si éclatants témoignages de fidélité à son Eglise*. » Le 18 avril 1893, il disait aux représentants des œuvres catholiques de notre pays : « Oui, Nous aimons la France, et Nous avons la confiance qu'avec l'aide de Dieu, *elle continuera à justifier son beau titre de Fille aînée de l'Eglise*, car elle en conserve, vous le prouvez vous-mêmes en ce moment, toute la fécondité... »

En résumé, si l'on étudie l'histoire de notre nation depuis ses origines jusqu'à nos jours, on voit que le Ciel lui a conféré une mission qu'elle est loin d'avoir achevée. Les dons de Dieu étant sans repentance, il ne rejettera la France que si elle le rejette la première. Or les sectaires qui nous gouvernent ne sont pas la vraie France : la vraie France aime Jésus-Christ

comme elle ne l'a jamais aimé. De plus les prophéties du Sacré-Cœur et de Jeanne d'Arc que j'ai rappelées plus haut montrent que Notre-Seigneur a encore des vues sur elle. Dès lors nous pourrions laisser aller nos cœurs à l'espérance.

Que cette espérance ne remplace pas l'action, qu'elle l'anime au contraire ! Nous ne devons pas être comme les morts de nos cimetières, *expectantes beatam spem*, notre devoir est non pas d'attendre la réalisation d'une bienheureuse espérance, mais *d'y travailler et de la hâter*. Et dans ce sens, ce n'est pas seulement la parole, c'est aussi l'heure qui est à nous.

S. COUBÉ.

(*O Salutaris Hostia.*)

Questions de rubrique

CHEMIN DE LA CROIX. — A la demande du Procureur général des Petits Frères de Maric, la Sacrée Congrégation des Indulgences a décidé les points suivants, dans sa séance du 27 février 1901 :

Suivant la méthode de saint Léonard de Port-Maurice, on peut gagner les indulgences du Chemin de la croix *sans changer de place à chaque station*, pourvu qu'un prêtre, accompagné de deux clercs ou de deux chantres, suive la station, s'arrête à chacune d'elles et fasse les prières accoutumées.

Cette méthode peut être employée dans les chapelles des Communautés religieuses, à cause de l'étroitesse du lieu.

Bien plus, le prêtre et les clercs peuvent être remplacés par un Frère qui suit les stations, s'arrête à chacune d'elles et récite les prières accoutumées.

Par un rescrit du 27 mars 1901, la Sacrée Congrégation des Indulgences rappelle que les indulgences ne sont attachées qu'aux croix de bois des Stations, et que, par conséquent, ces croix doivent être placées, suivant la pratique commune, au-dessus des tableaux et être visibles tout entières et facilement. Elle tolère néanmoins la pratique de mettre le tableau au milieu de la croix, de telle sorte que les bras de la croix paraissent suffisamment.

SPES.

Bibliographie

— Le GRAND CATÉCHISME EN IMAGES. Série de 70 tableaux de 26 sur 20 pouces, en chromolithographie artistique, édité par les RR. PP. Assomptionnistes de Paris dans le but d'aider à l'enseignement religieux. Cet ouvrage remarquable, destiné aux prêtres et aux éducateurs, convient également aux familles chrétiennes. Le prix des 70 tableaux en feuilles est de \$25.00 franco. On peut aussi les obtenir reliés en deux beaux volumes ou collés sur carton.

La Grandeur Mgr l'Archevêque verra avec plaisir le GRAND CATÉCHISME EN IMAGES se répandre parmi le clergé et les fidèles.

S'adresser, pour tous les renseignements, au Révérend Frère Félix-Antoine, Iberville. P. Q. X.

— *Memorare* (Solo, Duo ou Trio), avec accompagnement. Par le Frère Sixtus-Joseph, de l'Ecole Saint-Patrice, Québec. Prix : 50 cts.

Nous ne saurions apprécier nous-même cette œuvre nouvelle du Fr^{re} Sixtus-Joseph ; mais, pour la recommander, nous pouvons nous appuyer sur l'appréciation d'une plume d'artiste, qui écrivait récemment à l'auteur : « Permettez-moi de vous féliciter pour le succès de cette nouvelle composition du *Memorare*. Assurément, la Vierge Immaculée doit être contente de son pieux artiste, qui déploie ainsi son beau talent à chanter ses gloires. »

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (6^e année). Paraît tous les mois. — Abonnement ; 10 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire du N^o d'Octobre. I. Le merveilleux devant la science (Mgr E. Méric). — II. Le mouvement psychique. — III. Etude nouvelle sur l'hérédité (Paul Flambart). — IV. Une visite au docteur Martin en 1902 (F. Moenecelay). — V. Les anges et les béatitudes du Saint-Esprit (A. Van Mons). — VI. Phénomènes médiumniques. — VII. Le démonisme (suite). — VIII. Du monde invisible (suite). (H. de Barrau). — IX. Tribune de nos lecteurs.